

Décision n° 2014/06 -13
relative à l'attribution du label EUR-ACE Master
à deux diplômes de
l'Ecole supérieure privée d'ingénierie et de technologies
(ESPRIT) Tunisie

Objet :

Dossier G : Demande d'accréditation à délivrer le Label EUR-ACE

- Vu la demande présentée par l'Ecole supérieure privée d'ingénierie et de technologies (ESPRIT), de Tunisie,
- Vu le rapport établi par Christophe MEUNIER (rapporteur principal) et Manuel SAMUELIDES (membre de la CTI), et présenté en réunion plénière de la CTI le 12 juin 2014,

La Commission des Titres d'Ingénieur a adopté la présente décision :

Présentation générale

ESPRIT, en tant qu'école d'ingénieurs, est un établissement d'enseignement supérieur privé, agréé par le ministère de l'enseignement supérieur tunisien depuis 2003 ayant le statut d'une société anonyme. Exerçant ses activités dans la formation, la recherche et l'expertise.

La gouvernance d'ESPRIT est régie par le code des sociétés commerciales au plan financier, et par les textes de l'enseignement supérieur au plan administratif et académique.

Depuis sa création en 2003, ESPRIT est habilitée par le ministère de l'enseignement supérieur à délivrer « le Diplôme National d'Ingénieur en Informatique » et « le Diplôme National d'Ingénieur en Télécommunications ». Cette habilitation a été étendue aux spécialités Electromécanique et Génie civil, depuis 2008. Les spécialités informatique, télécommunications et électromécanique sont proposées dans le cadre de la formation continue, en mode cours du soir pour les cadres en exercice (techniciens supérieurs) visant l'obtention d'un diplôme d'ingénieur.

Le nombre total d'ingénieurs diplômés en 2013 est de 600, majoritairement dans la filière TIC.

L'école compte 3 400 élèves ingénieurs en cours de jour, 600 en cours du soir, dont 25% de femmes.

ESPRIT demande son accréditation dans les spécialités « informatique » et « télécommunications ».

Les formations proposées en informatique et télécommunications sont déclinées en trois filières :

- La filière « A » comporte 5 années académiques d'études post-baccalauréat avec deux entrées principales. La première entrée concerne les titulaires d'un baccalauréat scientifique ou technique avec un flux annuel projeté de 250 par an. La deuxième entrée concerne les titulaires d'une licence spécialisée en TIC avec un flux annuel projeté de 500 par an. Cette filière propose à partir de la 4^{ème} année deux parcours, un parcours « informatique » et un parcours « télécommunications » avec plusieurs options proposées aux élèves, dont certaines sont bi diplômantes.
- La filière « B » consiste en un cursus de 3 années académiques, destiné aux titulaires d'une licence scientifique et/ou technique, ou d'une admission aux concours nationaux d'accès aux cycles de formation d'ingénieurs (prépas MP, PC ou Techno). Le flux annuel projeté pour cette filière est de 150. Cette filière se scinde également en deux parcours à partir de la 4^{ème} année, un parcours « informatique » et un parcours

« télécommunications ». Des options sont également proposées dans cette filière à l'instar du génie logiciel pour l'informatique, et de l'ingénierie des réseaux pour les télécommunications ;

- La filière « C » offre un cursus de 4 années en mode formation continue « cours du soir », destiné aux titulaires d'une licence spécialisée en TIC, et adapté aux cadres en activité visant un diplôme d'ingénieur en informatique ou en télécommunications. Un flux annuel projeté de 150 concerne cette filière. Certaines options de la filière « A » sont également proposées dans cette filière aussi bien pour le parcours informatique que pour le parcours télécommunications.

Par ailleurs, ESPRIT propose, depuis 2004, un « exécutive MBA » en partenariat avec les universités de Paris-Dauphine et Paris1.

Caractéristiques globales

L'effectif total est de 200 enseignants permanents, 190 enseignants vacataires et 103 personnels administratif et technique.

Le taux d'encadrement est d'un enseignant pour 17 étudiants.

ESPRIT dispose de 23 950 m² répartis sur trois bâtiments très bien équipés.

Objectifs de la formation

ESPRIT forme des ingénieurs capables de résoudre des problèmes en relation avec l'aspect matériel et l'aspect logiciel des systèmes servant à recevoir, emmagasiner, traiter, transmettre, présenter et utiliser l'information (analyse, conception, mise en œuvre, déploiement, amélioration). Ils sont à même d'intégrer les dimensions économique, financière, humaine, sociale, environnementale et éthique, tout en faisant preuve d'innovation et de créativité. Ces ingénieurs sont aussi capables d'être autonomes, d'apprendre tout au long de leur vie professionnelle, d'évoluer et de s'adapter à différents contextes d'entreprises (grands groupes, SSII, PME/PMI, etc.), de secteurs (informatique, télécommunications, finance, santé, transport, etc.) et de métiers (développeur/intégrateur/architecte de solutions logicielles et de systèmes d'information, administrateur de réseaux, concepteur/développeur de systèmes informatiques embarqués, technico-commercial, manager de projets, consultant/expert, etc.).

Spécialité Informatique

L'ingénieur en Informatique peut intervenir dans la spécification, l'analyse, la conception, le déploiement, la mise en œuvre et le test des applications, dans le secteur des systèmes d'information ainsi que dans les domaines des systèmes de communication axés sur le mobile, l'embarqué et le cloud computing.

La spécialité informatique propose six options en 4^e et 5^e année :

- l'option originelle de génie logiciel de la spécialité Informatique,
- informatique financière,
- informatique embarquée,
- informatique décisionnelle (BI, business intelligence),
- systèmes d'information mobile,
- cloud computing (depuis la rentrée 2013).
-

Les effectifs de la spécialité informatique sont de 994.

Spécialité Télécommunications

L'ingénieur en Télécommunications peut intervenir dans la spécification, l'analyse, la conception (ingénieur d'affaires, designer), la simulation, le déploiement et la mise en œuvre (ingénieur intégrateur), le test, l'exploitation et la validation de systèmes, l'intégration de systèmes électroniques analogiques et numériques dans le domaine des communications, des réseaux et des systèmes embarqués (RDI : radar Doppler à impulsions).

La spécialité télécommunications propose deux options en 4^e et 5^e année :

- l'option : Intégration réseaux et télécommunications,
- l'option : Intégration des systèmes embarqués et mobiles.

Ces programmes sont proposés conjointement en filières A et B. Seule l'option Intégration réseaux et télécommunications est ouverte à la filière C.

Les effectifs de la spécialité télécommunications sont de 214.

Synthèse de l'évaluation

La CTI a noté les **points forts** suivants :

- Une offre de formation et des programmes de qualité, cohérente et complète en adéquation avec les besoins du marché
- Une gouvernance réactive et très à l'écoute des parties prenantes
- Une pédagogie innovante (pédagogies par projet et par problème) exemplaire et très appréciée des apprenants et des industriels
- Un encadrement des apprenants rigoureux
- Une adhésion des personnels à la stratégie de l'école
- Un taux de satisfaction élevé du milieu industriel pour le profil d'ingénieurs « Esprit »
- Des moyens matériels à hauteur des ambitions affichées
- Une auto-évaluation réaliste dans un contexte national contraint

les **points faibles** :

- Une mobilité internationale entrante et sortante trop faible
- Une stratégie de communication externe et interne perfectible
- Un ancrage recherche insuffisant
- Une politique des ressources humaines à adapter à la forte croissance de l'école.

En conséquence, la commission des titres d'ingénieur décide d'attribuer **pour une durée de 3 ans**, à compter du 1^{er} septembre 2014, le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE Master** aux titres suivants :

- « **Diplôme national d'ingénieur** » dans la spécialité « **Informatique** » délivré par l'Ecole supérieure privée d'ingénierie et de technologies (ESPRIT) de Tunisie,
- « **Diplôme national d'ingénieur** » dans la spécialité « **Télécommunications** » délivré par l'Ecole supérieure privée d'ingénierie et de technologies (ESPRIT) de Tunisie,

Cette proposition s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Poursuivre la démarche qualité engagée en développant tout particulièrement les outils et indicateurs nécessaires à l'observation de l'emploi des diplômés d'une part et du niveau des élèves recrutés d'autre part.
- Favoriser le volet recherche dans les missions des enseignants et veiller à ce que les actions de recherche et de formation s'irriguent mutuellement.
- Mettre en œuvre une politique des ressources humaines en adéquation avec les ambitions affichées de l'école.

Délibéré en séance plénière à Paris, le 12 juin 2014

Approuvé en séance plénière à Paris, le 8 juillet 2014



Le président
Laurent MAHIEU